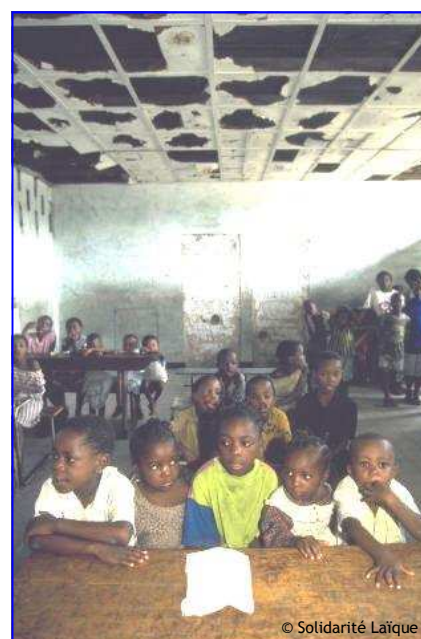


L'ÉDUCATION EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

(chiffres, état des lieux, principaux freins à la scolarisation)

Quelques chiffres

- L'indice de développement humain (IDH) est faible : 0,391 sur 1 en 2004 (167^e sur 177 pays classés). (0,422 en 1990 et 0,385 en 2003)
- Population de moins de 15 ans : 46,8 %
- Analphabétisme : 37,3 % (global) et + 43% pour les femmes
- Taux de scolarisation brut : primaire (2004) : 64 % - secondaire (2004) : 25%



© Solidarité Laïque

Taux brut de scolarisation en RDC

Année	60-61	66-67	71-72	76-77	82-83	86-87	89-90	94-95	99-00	01-02
Primaire	70 %	74 %	92 %	88 %	86 %	73 %	55 %	73 %	49 %	64 %
Secondaire	2 %	6 %	11 %	18 %	22 %	20 %	18 %	22 %	19 %	23 %

Source : Banque mondiale, 2005

- Le taux de scolarité est de 76 % en milieu urbain et 48 % en milieu rural (2001/2002).
- Part du budget national consacré à l'éducation en 2005 : 7,5 % (en baisse, il était de 24 % en 1980)

Année	1980	1983	1986	2000	2002
Part du budget	24 %	17 %	7 %	8 %	6 %
Dépenses réelles primaire et secondaire (en millions USD)	512	170	71	42	18

Source : Banque mondiale, 2005

Etat du système éducatif

Le système éducatif est géré par trois ministères : le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel (MEPSP), le Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire (MESU) et le Ministère des Affaires Sociales (MAS).

Il se divise en trois cycles : le cycle primaire dure six années (certificat d'études primaires), le cycle secondaire, six années également (diplôme d'Etat d'études secondaires). Il est également possible de suivre un cycle court de quatre ans d'enseignement professionnel après le cycle primaire. Enfin, le cycle supérieur est divisé en un premier cycle de trois ans (graduat) et un second de deux ans (licence)

En 2001/2002, le pays comptait près de 19 100 écoles primaires avec 159 000 enseignants pour plus de 5,47 millions d'élèves et près de 8 000 écoles secondaires avec 108 000 enseignants pour 1,6 millions d'élèves. La même année, l'enseignement supérieur comptait près 326 établissements pour 200 000 étudiants.

Sur une population de 60 millions d'habitants, plus de 3,5 millions d'enfants ne sont pas scolarisés.

Le système éducatif en RDC est en situation critique. **L'enseignement de base n'est ni gratuit, ni obligatoire, ni universel.** La situation n'a fait qu'empirer depuis les années 60, avec un taux brut de scolarisation et la part du budget consacré à l'éducation qui ne cessent de baisser.

Les principaux freins à la scolarisation

• *Situation (politique, économique) du pays*

"Nous n'accepterons pas des cacahuètes au moment où les ministres et députés baignent dans une opulence éhontée et distribuent ostensiblement argent et autres biens pour s'attirer la sympathie des électeurs", confie Alice Kavira, une enseignante de lycée, à Kinshasa (avant les élections de juin 2006)

L'environnement social en RDC est caractérisé par des rapports de force entre le gouvernement et les syndicats du secteur de l'enseignement au sujet des problèmes de conditions sociales des enseignants congolais. Cet environnement montre une approche particulièrement difficile des conditions sociales des agents de l'Etat, et spécialement celles des enseignants.

« Sans les enseignants et les parents d'élèves le système éducatif en RDC n'existerait plus du tout ! » Amigo Ngonde, le président de l'ASADHO, une organisation non gouvernementale basée à Kinshasa, dénonce « la légèreté et l'irresponsabilité avec lesquelles le gouvernement traite ce problème » et « demande au gouvernement de prendre sans délai toutes mesures nécessaires pour répondre aux préoccupations légitimes des syndicats des agents et fonctionnaires de l'Etat ». (FIN/2005)

• *Conditions des enseignants et de l'enseignement*

La rémunération faible et incertaine des enseignants a de graves retombées sur leur niveau de motivation et de compétence, tandis que le système de rémunération des enseignants par les parents produit des effets pervers à différents niveaux.

Le salaire des enseignants : que fait l'Etat ?

Le salaire des enseignants est un problème majeur du système éducatif congolais. Payés sur la base d'une hiérarchie salariale allant de 1 à 10, les rémunérations mensuelles des enseignants s'élèvent en moyenne à 25 dollars dans le primaire et à 50 dollars dans le secondaire. Ces salaires très modestes ne valorisent pas la profession ; on constate un manque de motivation et une pénurie d'enseignants.

De plus, il existe de fortes disparités de salaires entre les villes et les campagnes : les salaires des enseignants à Kinshasa sont en moyenne trois fois plus élevés que dans les campagnes.

Le modeste montant des salaires des enseignants n'est pas le seul frein à l'éducation, il faut noter que seulement 65 % des salaires ont été effectivement versés en 2002. De nombreuses grèves ont suivi (en janvier 2004, février et septembre 2005) et les enseignants du primaire et du secondaire jusque là agents temporaires ont obtenu la titularisation de leur poste par arrêt ministériel.

Nombreux sont les enseignants qui n'ont jamais perçu de salaire parce qu'ils ne sont pas enregistrés au ministère de l'Education. Pourtant, lorsque les enseignants atteignent l'âge de la retraite et qu'ils sont remplacés par des jeunes, ils restent inscrits sur les registres de paie même après leur mort.

Les salaires restent très faibles et c'est malheureusement souvent **les familles qui doivent en supporter le poids en versant en plus des frais d'inscription**, une partie des salaires des enseignants. Et un enfant dont les parents n'ont pas les moyens de payer les frais scolaires dus ne sera pas autorisé à suivre les cours.

La formation des enseignants et son incidence sur la qualité de l'enseignement

Le Congo n'a aucune institution d'enseignement supérieur chargée de former les enseignants de l'école primaire et de l'école maternelle. Les instituts supérieurs pédagogiques forment les enseignants de 3^{ième} et 4^{ième} secondaires (gradués) et ceux de 5^{ième} et 6^{ième} secondaires (licenciés). Or, le pays a besoin d'adapter la formation des enseignants afin de mettre en place des programmes adaptés à la formation du primaire et d'établir un cycle d'orientation.

Il est vrai que les enseignants congolais secondaires ont souvent une formation initiale riche, mais, une fois les diplômes acquis, ils ne bénéficient d'aucune formation continue et restent donc sur leurs acquis. Pour des raisons d'efficacité, il est important que les enseignants ne cessent pas d'apprendre et que les programmes soient régulièrement mis à jour.

Le Congo a un besoin urgent d'écoles supérieures et universitaires pédagogiques dans tous les coins du pays afin que celles-ci se chargent de former les enseignants de tous les niveaux. Ces écoles doivent former non seulement les enseignants des cours classiques (histoire, géographie, français, etc.) mais aussi des enseignants des cours techniques (informatique, réparation automobile, construction, charpenterie, etc.).

Il faut également encourager les enseignants non qualifiés, qui sont motivés à suivre une formation supplémentaire en dehors de leurs heures du travail, pour leur donner les atouts nécessaires à un travail plus efficace.

• Une situation généralisée de sous-équipement, et des conditions difficiles de travail

Le manque de manuels scolaires et de matériels pédagogiques est généralisé et une partie importante des infrastructures est détériorée, ce n'est pas seulement faute d'argent mais aussi par manque de volonté politique.

Les élèves sont contraints de s'asseoir à même le sol pour suivre les cours, les enseignants passent leur temps à dicter les notes aux élèves qui n'ont aucun support pédagogique...

La plupart des établissements scolaires n'ont pas accès à l'eau potable et ne disposent pas de toilettes. Cela a des conséquences néfastes sur l'hygiène et la santé des élèves, et même sur les taux de fréquentation (les filles ne vont pas dans des écoles sans latrines).

- **De nombreuses inégalités**

Il existe de nombreuses inégalités dans l'accès au primaire en République Démocratique du Congo :

Des inégalités entre les provinces

A diplôme égal, un enseignant, porteur d'un diplôme de licence, gagnerait 81 dollars à Kinshasa, 57 dollars à Lubumbashi, la seconde ville du pays après la capitale, dans le sud-est, et 38 dollars dans les autres provinces.

Les syndicats revendiquent le fait qu'il n'y a aucune raison qui explique cette différence de salaires entre les différentes villes et provinces de la RDC alors que les autorités justifient cette disparité par la nécessité d'assurer les frais de déplacement des enseignants habitant les grandes villes comme Kinshasa et Lubumbashi.

Taux brut de scolarisation par provinces et genres

Provinces	Primaire			Secondaire		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
Kinshasa	57 %	58 %	58 %	42 %	40 %	41 %
Bas-Congo	81 %	68 %	74 %	39 %	24 %	32 %
Bandundu	85 %	71 %	78 %	53 %	30 %	42 %
Equateur	52 %	40 %	46 %	17 %	7 %	12 %
Kasaï oriental	87 %	63 %	75 %	27 %	8 %	18 %
Kasaï occidental	59 %	39 %	49 %	22 %	7 %	14 %
Katanga	46 %	34 %	40 %	16 %	8 %	12 %
Province orientale	64 %	49 %	57 %	14 %	7 %	11 %
Maniema Nord-Kivu Sud-Kivu	94 %	66 %	80 %	28 %	14 %	21 %
Total	72 %	56 %	64 %	29 %	17 %	23 %

Source : Banque mondiale, 2005

Des inégalités entre les sexes malgré une évolution depuis quelques années

Au Congo, les taux de scolarisation des jeunes filles ont commencé à baisser en 1988, pour chuter de 22 points en l'espace de 15 ans en raison des crises économiques et des

nombreux conflits civils qui ont déchiré ce pays. Là aussi, les disparités entre les sexes se cumulent avec les disparités régionales. (cf. tableau ci-dessus).

La crise de puberté chez les jeunes filles est l'une des raisons qui justifient l'abandon de leurs études. C'est à partir des classes de 4^e et de 3^e, que les filles rencontrent le plus de problèmes. Elles peuvent se retrouver face à des grossesses non désirées, des maladies, auquel cas, la peur ou le rejet par la famille sont à l'origine de nombreux abandons scolaires.

Des inégalités entre les revenus des parents

La nouvelle constitution approuvée en décembre dernier par le peuple congolais garantit une éducation gratuite pour tous les élèves des écoles primaires et secondaires.

Mais comme les enseignants ne sont pas payés, un système parallèle s'est développé et les écoles du pays exigent désormais une participation des parents dont le montant peut varier de 15 cents à un dollar, dans les zones rurales, ou de 10 dollars à 30 dollars à Kinshasa, la capitale. Mais pour beaucoup de parents, les 15 cents restent une somme prohibitive.

Les filles sont les principales victimes du système de participation parentale instauré dans certaines écoles. Elles quittent souvent l'école parce que les parents ne peuvent plus financer leur scolarité, restent à la maison pour le travail domestique ou sont mariées très jeunes.

"A l'heure où, dans les discours officiels, les décideurs se disent préoccupés par la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement, notamment en matière d'éducation des enfants congolais, il y a encore des parents qui sont si pauvres au point de se trouver incapables d'assurer la scolarisation de leurs propres enfants", déclare Kimbuya au cours d'une rencontre avec des enseignants.

L'exclusion

Les pygmées sont exclus du système éducatif congolais et beaucoup sont contraints à l'esclavage domestique. De même, très peu de structures sont adaptées à l'accueil d'enfants handicapés.

• *L'impact du VIH sur la scolarisation*

« De guerre lasse, Marlène a fait comme ses amies : pour obtenir une bourse de deuxième année d'université, la jeune étudiante, chef de famille, a accepté d'avoir des rapports sexuels, pas toujours protégés, avec l'un de ses professeurs. »

Cette situation devient très préoccupante en RDC tant pour les enseignants, sollicités par les élèves, que pour les étudiantes, harcelées par les professeurs et les plus vulnérables aux infections sexuellement transmissibles, dont le VIH/SIDA.

Les taux d'infection au VIH des lycéens et des étudiants atteignent respectivement 3 % et 2,5 %. Ils grimpent à 4,1 % pour les élèves du cycle primaire et jusqu'à 4,8 % pour les collégiens, soit au-dessus de la moyenne nationale de 4,2 %, selon le Conseil national de lutte contre le sida.

En Afrique, l'impact du VIH sur la scolarisation se fait de plus en plus sentir, notamment en raison de **taux de morbidité et de mortalité des enseignants relativement élevés** dans les pays à forte prévalence.

Les systèmes scolaires les plus touchés par l'épidémie de VIH sont ceux de la Côte d'I-

voire, de la République Centrafricaine, de la Zambie, de l'Ouganda et du Lesotho, avec une moyenne de 10 décès d'enseignants chaque mois, selon la Banque mondiale. Une étude réalisée par l'institution internationale en 2000 estimait que **le sida aurait tué entre 15 000 et 27 000 enseignants africains d'ici 2020**, une catastrophe pour un continent qui affiche déjà les taux de scolarisation parmi les plus bas du monde.

L'épidémie de sida fait peser une lourde menace sur l'offre, la demande et la qualité de l'éducation.

• *Condition difficile des enfants*

Les enfants congolais souffrent des troubles sociaux et du non respect généralisé des droits humains qui affecte la société dans son ensemble. En 2002, la République était toujours divisée en territoires contrôlés soit par le gouvernement, soit par plusieurs factions rebelles. Des accords furent conclus en décembre 2002 pour tenter d'instaurer un gouvernement d'unité sociale. Cependant, rien n'indique qu'ils vont être respectés. C'est ainsi que même dans les régions sous contrôle gouvernemental, l'enseignement primaire est inaccessible à la majorité des familles.

Le travail des enfants

L'emploi d'enfants de tous âges est courant dans le secteur informel et l'agriculture de subsistance qui constituent la majeure partie de l'économie.

Pourtant, La législation en RDC prévoit que l'âge minimum légal d'embauche est de 18 ans. Elle autorise les employeurs à engager légalement des mineurs âgés de 14 à 18 ans avec le consentement d'un parent ou d'un tuteur et une limite de 4 heures de travail par jour maximum pour les enfants de moins de 16 ans. Pour les plus de 16 ans, ils peuvent travailler jusqu'à 8 heures par jour.

Les enfants soldats

Les forces rebelles, les troupes étrangères, les forces Mai-Mai, les milices hutues et d'autres groupes armés ont commis en toute impunité d'innombrables crimes contre les civils, y compris les vastes tueries délibérées, le cannibalisme, la mise à feu de villages entiers, les disparitions, la torture, le viol, les démembrements, les mutilations, l'extorsion, le vol, les arrestations et détentions arbitraires, le harcèlement des personnes travaillant pour la défense des droits de l'homme et des journalistes. Des enfants soldats mobilisés de force, dont certains âgés d'à peine 10 ans, ont été témoins et ont parfois participé à ces crimes et ces atrocités.

Les enfants des rues

En 2002, le nombre d'orphelins et d'enfants des rues dans des villes comme Kinshasa a augmenté. Régulièrement harcelés et intimidés par les soldats et la police, ils ont quelquefois été rassemblés et emmenés dans des structures inadéquates en dehors de la ville. La prostitution infantile est courante dans la capitale et dans d'autres parties du pays. En cours d'année, des rapports ont mis en évidence que des fillettes étaient forcées à se prostituer pour gagner de l'argent pour leur famille.

Ni le ministère du Travail, organe responsable, ni les syndicats ne font respecter les lois régissant le travail des enfants.

Sources :

Baromètre de l'IE 2004

Site du ministère des Affaires étrangères : <http://www.diplomatie.gouv.fr>

Wikipédia, l'encyclopédie libre

Le site CongoVision : www.congovision.com

Le site CongOnline : www.congonline.com